

BUREAUX : 45, Rue de la Gare C. Ph. 9-51 — DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue

En tombant, un homme se fracture le crâne

Un grave accident s'est produit hier vers sept heures, au domicile de M. Joseph Demeyer, 82 ans, menuisier, demeurant 7, place Faidherbe. Ce dernier descendait du premier étage de son habitation quand soudain, la suite d'une glissade, il se précipita dans la rue, se heurtant à un trottoir et se fracturant le crâne. On se porta aussitôt au secours de la victime qui avait lutté inutilement sur le sol. Le docteur Jacquemont, appelé en toute hâte, constata une fracture du crâne et demanda le transport de l'homme à l'hôpital de la Fraternité.

UNE MAUVAISE CHUTE

Hier matin, Mme Héloïse Thomann, 38 ans, née à Metz, demeurant 77, rue Paul-Waite, laissa ses emplettes sur le trottoir et se précipita dans la rue. Elle avait terminé ses achats et rentra chez elle. Arrivée en proximité de son domicile, elle glissa et, perdant l'équilibre, tomba lourdement sur le trottoir. Elle fut relevée immédiatement par un passant qui l'emmena à l'hôpital de la Fraternité.

POURQUOI PAYER COMPTANT

quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, votre voiture d'occasion, votre appartement en payant comptant. C'est ce que propose le magasin de meubles et d'articles de ménage de la rue de la Gare C. Ph. 9-51. Ne pas confondre avec des maisons de crédit.

L'AMBASSADEUR DE POLOGNE PRESIDENT A L'INAUGURATION DU FOYER POLONAIS

S. E. l'ambassadeur de Pologne en France, accompagné de Mme Chlipkowska, vint, le samedi 17 février, inaugurer, à Roubaix, le Foyer Polonais, situé rue de la Gare C. Cette cérémonie, présidée par M. le maire, fut suivie d'un banquet dans les salons du cercle de l'Industrie.

NOS STAGIAIRES A L'ETRANGER

La Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger, a organisé, comme chaque année, dans le courant du mois de mars, à un examen et à une sélection de candidats. Les inscriptions, qui ont lieu au siège de la Société, 3, rue de l'Hôtel de Ville, à Roubaix, ont été très nombreuses. Les candidats ont été reçus par le secrétaire général, M. le docteur Lenoir, et les conducteurs des jeunes gens appartenant à la souscription des Châmbres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing, et de ceux de la région.

LE TRAGE DE LA SOUSCRIPTION DES MUTILES

C'est dimanche prochain, à 11 heures, qu'aura lieu, dans la salle du Foyer des Mutiles, le trage de la souscription des mutiles. Il ne reste plus que quelques billets à vendre ; les personnes qui ont acheté des billets peuvent venir au siège de la souscription, 3, rue de l'Espérance, café de la Cloche, 6, rue Neuve ; au débit de tabac place Fosseux-Saint-Nicolas, et au débit de tabac place Fosseux-Saint-Nicolas, 53, rue Constantine ; chez Lecercler, rue Saint-Nicolas, à Croix. Les personnes ayant des carnets vendus sont priées de les remettre à l'adresse ci-dessus.

SERVICE PUBLIC DE VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Mardi 20 janvier, à 8 h. 30, séance de vaccination antidiphtérique (à la piquette) à l'école privée rue de la Chaussée, 26.

Sociétés et comités

CONCORDIA-HARMONIE. — La reprise des répétitions prévue pour ce soir mercredi 17 janvier, a été interrompue par suite de la réception au nouveau chef et ensuite la tombola annuelle.

A ROUBAIX. — La Musique Wagnon a eu, le 17 janvier, à 8 h. 30, au siège, 10, place de la Liberté, Roubaix, l'Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance.

A ROUBAIX. — La Grande Harmonie organise, pour le samedi 18 janvier, une magnifique fête musicale. Cette soirée aura lieu à 20 heures très précises, à l'Hippodrome-Théâtre, et est réservée aux membres de la société.

ETAT CIVIL. — Naissances : Henri Rommel, Bd de Neaupré, 12 ans, Marie-Louise Vanthouvenne, rue Bernard, 22 ans, Denise Fontaine, rue de la Guinguette, 20 ans, Mullier, 31 ans.

Publications : Jules Delforrier, employé, rue Messena, 30 et Auguste Lagasse, employé, rue Pellier, 53.

Décès : Hortense Léon, rue de Barleux, 33, à 19 h. 30, au siège, 10, place de la Liberté, Roubaix. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance.

A ROUBAIX. — La Grande Harmonie organise, pour le samedi 18 janvier, une magnifique fête musicale. Cette soirée aura lieu à 20 heures très précises, à l'Hippodrome-Théâtre, et est réservée aux membres de la société.

ETAT CIVIL. — Naissances : Henri Rommel, Bd de Neaupré, 12 ans, Marie-Louise Vanthouvenne, rue Bernard, 22 ans, Denise Fontaine, rue de la Guinguette, 20 ans, Mullier, 31 ans.

Publications : Jules Delforrier, employé, rue Messena, 30 et Auguste Lagasse, employé, rue Pellier, 53.

DECÈS. — Hortense Léon, rue de Barleux, 33, à 19 h. 30, au siège, 10, place de la Liberté, Roubaix. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance.

A ROUBAIX. — La Grande Harmonie organise, pour le samedi 18 janvier, une magnifique fête musicale. Cette soirée aura lieu à 20 heures très précises, à l'Hippodrome-Théâtre, et est réservée aux membres de la société.

ETAT CIVIL. — Naissances : Henri Rommel, Bd de Neaupré, 12 ans, Marie-Louise Vanthouvenne, rue Bernard, 22 ans, Denise Fontaine, rue de la Guinguette, 20 ans, Mullier, 31 ans.

Publications : Jules Delforrier, employé, rue Messena, 30 et Auguste Lagasse, employé, rue Pellier, 53.

DECÈS. — Hortense Léon, rue de Barleux, 33, à 19 h. 30, au siège, 10, place de la Liberté, Roubaix. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance.

A ROUBAIX. — La Grande Harmonie organise, pour le samedi 18 janvier, une magnifique fête musicale. Cette soirée aura lieu à 20 heures très précises, à l'Hippodrome-Théâtre, et est réservée aux membres de la société.

ETAT CIVIL. — Naissances : Henri Rommel, Bd de Neaupré, 12 ans, Marie-Louise Vanthouvenne, rue Bernard, 22 ans, Denise Fontaine, rue de la Guinguette, 20 ans, Mullier, 31 ans.

Publications : Jules Delforrier, employé, rue Messena, 30 et Auguste Lagasse, employé, rue Pellier, 53.

DECÈS. — Hortense Léon, rue de Barleux, 33, à 19 h. 30, au siège, 10, place de la Liberté, Roubaix. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance.

WASQUEHAL

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui mercredi de 11 h. 12 à 16 h. pour recevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les divers mandats ainsi que les primes d'encouragement national aux familles nombreuses.

M. Berillot, contrôleur des contributions des recets, se rendra à la Mairie le même jour aux mêmes heures pour recevoir les réclamations des contribuables.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi à 14 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Carreau, et jeudi à 15 h., à l'école maternelle du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL. — En récompense de leurs longs et dévoués services dans le même établissement, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie vient de décorer la Maitresse d'Enfants du Travail à MM. Albert Verbrughe, Camille Vanrumbeke, Elmer Passobou, Pierre-Henri Leveugle, et Henri Chéreau. Ces distinctions seront remises aux intéressés au cours d'une cérémonie officielle.

HEM. — Médailles d'honneur du Travail. — Diplômes des médailles d'honneur du Travail.

ETAT CIVIL. — Naissances : Marie-Thérèse Bessart, rue Neuve, 34, Jacques Desmerchez, rue Pierre-Calleu, 94.

Publications : André Dejardin, employé de commerce, rue Gustave-Dubied, 36, à Croix et Yvonne Herman, s. p., rue Jean-Baptiste, 8, à Tournai et Blanche Haack, soldeuse, rue du Vieux-Bureau, 58.

DECÈS. — Octavie De Backer, 63 ans, soldeuse, rue des Poilus, Léonie Buset, 63 ans, rue Pierre-Dhullin, 8, Nelly Pauwels, 2 jours, rue Magneta, 13, Adèle Duprez, 65 ans, rue Valon, 4.

CROIX. — Cartes d'identité des étrangers. — Les étrangers en possession de la carte d'identité valable pour les années 1929-1930 ou d'un récépissé de leur carte d'identité doivent se présenter au commissariat de police (bureau du secrétaire) avec leurs cartes d'identité et un certificat de travail pour solliciter le renouvellement de leur carte d'identité.

PLAINTES POUR COUPS. — Mlle Juliette Lunin, 29 ans, domiciliée rue Louis-Michel, a déposé une plainte pour coups contre son mari, M. Jules Guesde, domicilié à Roubaix, rue Jules-Guesde, l'âge exact est oublié.

CHORALE SAINT-CECILE. — Ce mercredi 19 à 19 h. 45, réunion de commission. A 20 h. 30, répétition.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à Croix le jeudi 20 courant de 12 h. 30 à 16 h. pour la perception des contributions et de l'impôt sur le revenu et le paiement des allocations.

AMICALE KLEBER. — Les membres de l'Amicale Kleber se réuniront le dimanche 18 février à 9 h. 30.

UN INCENDIE RUE DE LILLE

Hier, vers 17 h. 40, des autobus belges stationnés devant la gare, étaient emmenés par un incendie. Les pompiers, qui étaient intervenus, ont réussi à éteindre le feu. Les dégâts s'élevaient à 1.000 francs ; ils consistent en machines détériorées, huiles et boîtes détreuillées. A 13 h. 15, les secours étaient retirés.

IVRESSE PUBLIQUE. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé D... Richard, 38 ans, ouvrier, demeurant 201, rue des Cinq-Voies, à Tourcoing, pour ivresse manifeste sur la voie publique.

VOL ET RECEL. — Les autorités judiciaires belges ont remis aux gendarmes à la frontière les nommés Alexandre Sordani, 39 ans, ouvrier, et son épouse et la femme Veronique Kinnaas, grecque, 29 ans, réclamée par le Parquet de Douai, pour vol, complicité et recel ; elle venait de Forest (Belgique).

LES DEUX ÉTRANGERS ONT ÉTÉ MIS À LA DISPOSITION DU PARQUET.

DEUX FRAUDEURS ARRÊTÉS

Les douaniers ont remis à la gendarmerie de Tourcoing pour être déferés au Parquet de Lille, les nommés Jules Hus, 40 ans, et Germaine Landrieux, 26 ans, domiciliés l'un et l'autre à Roubaix, 46, rue Pierre de Roubaix, qui introduisaient en fraude 13 k. 200 de tabac étranger.

LES DEUX FRAUDEURS ONT ÉTÉ ECROUÉS À LILLE.

L'ANNÉE JUDICIAIRE

Tourcoing est une ville très calme. A part quelques prises de fraudeurs — déferés au Parquet à Lille et jugés par le tribunal de Lille — le tribunal de simple police n'a eu que peu d'affaires, toutes de minimum importance. Voici pour 1929 :

Total des affaires : 2.718. — Contrevenants à la tranquillité publique : 1.611 (dont 1.071 par défaut). — Salubrité publique (ordures ménagères) : 1.107. — Code de Commerce. — Code de la route : 912 affaires.

En outre, 156 affaires d'infraction à la loi sur les travailleurs étrangers, et 114 infractions à la police des chemins de fer (tramways).

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Les titulaires de pensions de retraites ouvrières et paysannes (Caisse Nationale), sont invités à se présenter à la Mairie (Cour d'Honneur) les vendredis 24 et 31 janvier, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. munis de leur livre pour l'établissement de leur certificat de vie.

Pour éviter une perte de temps aux pensionnaires, les titulaires de pensions spéciales ont été établis sur leurs délégués et pour eux seuls, de 17 h. à 19 h.

CONCERT DE LA FANFARE DU BLANC-FOUR

Samedi soir, la fanfare du Blanc-Four a donné sa première soirée aux habitants du quartier, avec le concours de la symphonie italienne de Tourcoing, M. Léon Meunier, président de la Fédération des Muses du Nord, présidera la séance avec M. Vandermersch, chef d'orchestre délégué par les Amis de Tourcoing.

La Pouponnière modèle de Linselles

Des rayons ultra-violet sont dispensés dans une chambre spéciale. M. le docteur Debecker fait deux fois par jour, une visite à l'établissement, où il dispense soins, quand c'est nécessaire, conseils toujours.

L'INFIRMERIE

Le but recherché n'est pas d'atteindre à la pouponnière n'avait été qu'une sorte de garderie d'enfants. Il arrive que des enfants sont malades. Une infirmerie était indispensable ; elle a été créée. Elle permet d'y traiter le petit malade dans les conditions que sa famille, si bien intentionnée soit-elle, ne pourrait réaliser. Elle permet, aussi, d'accueillir l'enfant qui convient d'enlever d'un milieu où règne la contagion ou qui atteint lui-même d'une maladie contagieuse, est un danger pour ses frères et sœurs.

Il n'est pas d'être qui suppose plus de soins que les enfants, c'est à chaque instant qu'il est besoin de secours des autres. Aussi, le personnel de la Pouponnière de Linselles est très élevé. L'effectif des bambins atteints, en ce moment, est dix. Comme il faut une personne en moyenne pour cinq enfants, c'est un personnel de vingt-quatre à vingt-cinq infirmières qui se dépense au service de ces petits êtres. Car il y a des services an-

neux : la cuisine, le nettoyage, la buanderie, la lingerie.

Cette dernière occupe tout le sous-sol. Et elle fonctionne sans arrêt. Les enfants salissent beaucoup de linge. Comme tout le reste, l'air y circule sans cesse renouvelé. Les salles sont chauffées, mais les fenêtres sont ouvertes. Des dortoirs où l'oxygène ne s'y raréfie pas et que les enfants sont placés dans les conditions les plus favorables.

La disposition intérieure est des meilleures. Un couloir central divise en deux parties égales et symétriques : la pouponnière proprement dite, d'une part ; les services en dépendant, de l'autre.

La cuisine, et toute l'organisation, sont pourvus de matériel le plus complet, le plus pratique, le plus moderne. Un revêtement céramique recouvre les murs. Tout est méticuleusement propre, net, joyeux, clair.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

Tous les enfants n'ont pas le même âge. Le régime ne peut donc être uniforme. Pour les bébés encore à l'alimentation lactée, il est au lait maternel, ou au lait biberon, ou au lait condensé, ou encore, au lait de vache.

M. Descamps entretient trois ou quatre vaches, sélectionnées et saines, qui assurent l'approvisionnement indispensable.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

Ainsi, c'est elles-mêmes qui continuent à les alimenter, comme elles l'entendent.

Pour ceux qui sont sevrés, la pouponnière assure trois repas. Ils sont pris dans une salle à manger particulière ; petit déjeuner le matin ; repas substantiel à midi ; goûter à seize heures.

LES REPAS

GYMNASTIQUE

FEDERATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX, TOURCOING, LAUNOY ET LEURS CANTONS. — La troisième séance du concours d'hiver de la Fédération aura lieu le dimanche 22 février, à 19 h. 30, au local et sur le terrain de la Jeunesse du Blanc-Sau. L'addition des points des trois concours devant établir le classement général pour l'attribution des prix qui seront décernés au concours de fin d'année prochain. Nul doute que les gymnastes vont fournir leur maximum d'efforts pour améliorer leur classement et arriver aux premières places, attendu qu'après les deux premiers concours rien n'est encore fait pour qu'ils sortent vainqueurs de ce tournoi.

Les secrétaires des sociétés sont priés d'adresser au secrétaire général les noms et adresses des jurés désignés par la société pour l'attribution des prix. Les listes doivent être envoyées au siège de la Fédération, 20, rue des Villas-Ouvrières, à Wasquehal.

CULTURE PHYSIQUE

SPORT OUVRIER ROUBAISIN. — Les cours de culture physique ont lieu au gymnase de la Jeunesse à 19 h. 30, au lieu des mercredis, jusqu'à nouvel ordre au même endroit.

Leurs meilleurs et plus nombreux membres leur meilleur blanc et bleu sont invités à l'apporter.

LEU DE ROUBAIS

A TOURCOING. — Le comité des jeux locaux de Tourcoing se réunira jeudi 23 janvier, au siège, 19, rue Sie-Barbe.

Le comité invite spécialement à la réunion les bouilliers qui ont bien voulu lui prêter leur concours comme commissaires de la fête de la tournée de 1929. Il espère qu'ils voudront bien lui continuer leur collaboration et qu'ils assisteront tous à la réunion.

GALLOPHILIE

A WATTRELOS. — Les combats de coqs. — Lundi soir, à 8 heures, au milieu d'un grand nombre d'amateurs, les combats hebdomadaires au Parc de Wattrelos, rue des Villas, il a été donné les résultats suivants : les beaux-frères furent battus par l'Anglais. Les autres perdirent contre les nouvelles armées. — Schille gagnant contre Centre. — Sinfel se fit battre par Dumoulin et Guillaume Beil Brunelle.

Dernier prochain, le 11 h. grand essai de coqs au Parc Lesur, 68, rue des Villas.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS. — Le recensement colombophile vient d'être établi à la Mairie d'après les bulletins envoyés par les amateurs. Il y a eu 13.029 pigeons en 1929. Sur ces 13.029 pigeons 1.880 sont la propriété de amateurs locaux et 1.140 appartenant à des amateurs étrangers. Les autres sont des pigeons de passage.

Le Progrès : 3.653 ; M. Lison : 1.000 ; L'Indépendance : 1.792 ; L'Espérance : 1.205 ; L'Indépendance : 1.698 ; L'Espérance : 344 ; Les Plumes aux patentes : 384 ; Le Pigeon Roulocheux : 103.

Le recensement de cette année est inférieur à celui de 1929 qui accusait 13.029 pigeons. En 1929 : 9.025 volaient également.

LA VIE CORPORATIVE

A TOURCOING. — Artisanat français. — Permanence les mercredis et vendredis de 19 h. à 21 h., salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand.

UNE REUNION DES CHEMINOTS DU NORD A LILLE. — Samedi une importante réunion s'est tenue à Lille à la Bourse du Travail. Des 19 h. plus de 300 cheminots étaient présents. M. Samiez, secrétaire du syndicat, donna connaissance du rapport moral, lequel fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport financier qui fut présenté par M. Dupuis, et le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.

Ensuite, MM. Quertel et Biderray exposèrent le programme revendicatif de cette organisation. Ils indiquèrent les difficultés de toute nature que rencontrent la Fédération et l'Union. Ils développèrent avec arguments précis les raisons qui militent en faveur de l'abaissement des revendications, rapport financier qui fut adopté à l'unanimité, de même que le rapport de la commission de contrôle de M. Lengard.